



Travaux dans un local commercial

Par **louis vendramin**, le **30/08/2010** à **20:06**

Bonjour, rn
ma fille exploite un salon de coiffure en tant que locataire. Le bail commercial concerne : rn
- au sous-sol : la totalité de la cave avec accès par le magasin, rn
- au rez de chaussée : le salon de coiffure, un arrière magasin comprenant une montée d'escalier indépendante vers le premier étage et une descente au sous-sol, un vestaire avec lavabo et un WC. rn
Cet arrière magasin est fermé latéralement par un mur, et couvert par une verrière. rn
Cependant, celle-ci n'est pas mentionnée dans le bail, et comporte actuellement une détérioration importante avec infiltration d'eau. rn
Une réparation est indispensable. rn
Qui doit supporter les frais de cette réparation ? rn
Merci d'avance pour votre réponse. rn
Cordialement.